

Mesure exogène de la valeur des droits de propriété industrielle et du goodwill des sociétés cotées au CAC 40

**Alain Kaiser et Jean-Sébastien Lantz
Breese Derambure Majerowicz
ak@bredema.com**

Notre objectif est de mesurer par des moyens exogènes la valeur des droits de propriété industrielle et du goodwill des sociétés cotées au CAC 40. Les nouvelles normes comptables européennes IFRS/IAS permettent de révéler la valeur de certains droits de propriété intellectuelle mais les droits générés en interne ne sont pas pris pour leur valeur de marché ou d'utilité ce qui laisse la majeure partie des droits de propriété intellectuelle sans valeur aux bilans des sociétés cotées. Les documents comptables et les rapports annuels sont peu explicites sur ce sujet et ne le développent pas en général ce qui fait que l'actionnaire n'a aucune donnée concernant les valeurs de la propriété intellectuelle.

Comment peut on alors tenter de procéder à une mesure objective de la valeur des divers types de droits avec des données exogènes disponibles dans les rapports annuels, les bases de données de brevets et de marques ?